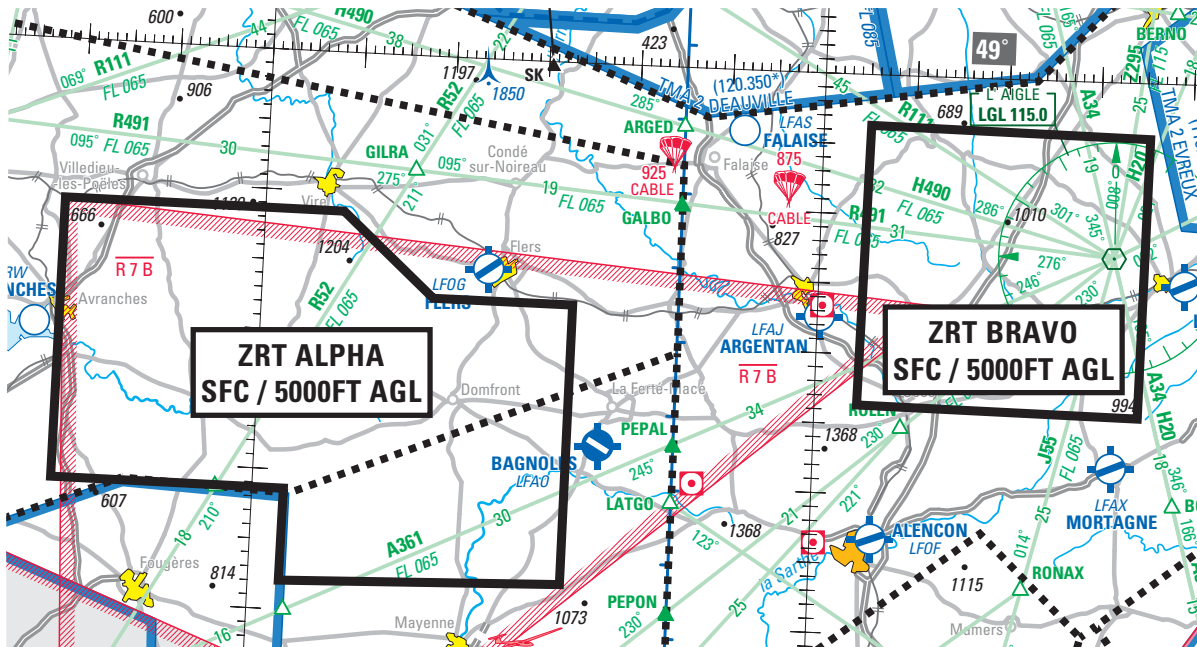


Objet : Création de 2 zones réglementées temporaires (ZRT) en Normandie pour exercice ADW 2018 (Air Defense Week 2018)

En vigueur : Du 25 juin au 06 juillet 2018

Lieu : FIR : Brest LFRR, Paris LFFF



ACTIVITÉ

Exercice mettant en œuvre un nombre important d'aéronefs de la défense de tous types (*avions de combat, de transport français*), évoluant en CAM, de jour et de nuit, en toutes conditions de vol et à toutes altitudes, nécessitant la création de zones réglementées temporaires.

DATES ET HEURES D'ACTIVITÉ

ZRT ALPHA et BRAVO activables :

Chaque jour : un créneau de deux heures dans les créneaux horaires suivants :

Lundi 25 juin : 1100-1500
Mardi 26 juin : 1400-1700
Mercredi 27 juin : 0600-0900
Jeudi 28 juin : 1100-1500
vendredi 29 juin : 0700-1100
Lundi 02 juillet : 0700-1100
Mardi 03 juillet : 0700-1100
Mercredi 04 juillet : 0730-1130
Vendredi 06 juillet : 0700-1100

Activité réelle annoncée avec un préavis de 15 minutes.

Information complémentaire :

- activation maximale quotidienne : 1 créneau de 2 heures
- prévision d'activité connue à J-1 chaque jour à compter de 1300 UTC auprès du PC OPS BAN Landivisiau

INFORMATION DES USAGERS

Activité réelle connue de :

Rennes INFO : 126.950 MHz / 134.000 MHz
Paris INFO : 129.625 MHz
Évreux APP : 118.125 MHz / 375.075 MHz
RAKI (CDC Cinq Mars la Pile) : 143.550 MHz / 317.500 MHz

STATUT

Zones réglementées temporaires (ZRT) qui coexistent avec les espaces aériens avec lesquels elles interfèrent.

GESTIONNAIRE

RAKI (*CDC Cinq Mars la Pile*) ou CDC de remplacement.

CONDITIONS DE PENETRATION

CAG / CAM : contournement obligatoire sauf pour :

- les aéronefs participant à l'exercice,
- les aéronefs assurant des missions d'assistance, de sauvetage ou de sécurité publique, lorsque le contournement n'est pas compatible avec l'exécution de ces missions et après notification auprès du CDC Cinq Mars la Pile via le Détachement Civil de Coordination.

SERVICES RENDUS

CAM : Les services de contrôle, d'information de vol et d'alerte sont rendus dans les ZRT par les organismes gestionnaires.

CAG : Les services d'information de vol et d'alerte sont rendus dans les ZRT par les organismes gestionnaires.

LIMITES LATERALES ET VERTICALES

ZRT ALPHA

48°48'37" N - 001°21'41" W
 48°48'38" N - 000°51'31" W
 48°42'43" N - 000°41'28" W
 48°42'41" N - 000°26'25" W
 48°22'41" N - 000°26'32" W
 48°22'04" N - 000°56'39" W
 48°28'39" N - 000°56'36" W
 48°28'38" N - 001°21'38" W
 48°48'37" N - 001°21'41" W

SFC / 5000ft AGL

ZRT BRAVO

48°56'22" N - 000°05'07" E
 48°56'01" N - 000°35'22" E
 48°36'02" N - 000°34'50" E
 48°36'22" N - 000°04'35" E
 48°56'22" N - 000°05'07" E

SFC / 5000ft AGL

ORGANISMES A Contacter

Avant l'exercice :

Centre d'expertise du groupe aérien embarqué - Division Opérations
 Téléphone : 02 22 08 95 52 ou 02 22 08 95 51
 PNIA : 831 724 35 52 / 831.724.35.51

Pendant l'exercice :

CDC de Cinq Mars la Pile
 Téléphone : 02 47 96 28 63 ou 02 47 96 30 00
 Fax : 02 47 96 28 62

BCRM de Brest - BAN Landivisiau (*PC Opérations*) - CC 700 - 29240 Brest Cedex 9
 Téléphone : 02 98 24 20 22
 Fax : 02 98 24 21 19
 Adresse Télégraphique : AERO LANDIVISIAU